SOCIETE MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 FÉVRIER 2018

Ordre du jour :

- 1. Allocution du Président.
- 2. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 28 février 2017, mis en ligne sur le site de la S.M.S. et communicable aux membres qui en feraient la demande.
- 3. Rapport moral de la saison 2017.
- 4. Rapport financier de l'année 2017.
- 5. Approbation des comptes 2017.
- 6. Projet de budget 2018.
- 7. Élection du tiers renouvelable du Conseil d'Administration.
- 8. Adoption du règlement intérieur.
- 9. Vote du montant de la cotisation annuelle.
- 10. Calendrier des activités 2018.
- 11. Questions diverses (Elles doivent, par courrier, être adressées au Président au plus tard le 19 février).

1. Allocution du Président

Chers adhérents de la Société Mycologique de la Sarthe,

Au nom des membres du bureau et Conseil d'administration, je vous adresse mon cordial bonjour.

Avant d'ouvrir l'assemblée générale qui, comme d'habitude se terminera par le verre de l'amitié ... préparé par Francine Lépinay, je saisis l'occasion pour vous adresser quelques mots. Les premiers sont à l'intention des nouveaux adhérents, nous leur souhaitons la bienvenue.

Autre point avez-vous tous signé (1 seule signature par adhésion) la feuille de présence, et aussi récupéré votre bulletin de vote ? Oui ? Sinon adressez-vous à Yves Leroy.

Egalement, j'imagine que vous êtes tous passés par la case Louis Criscolo et que vous vous êtes fait le plaisir de renouveler votre adhésion 2017 ? La carte qui vous est dorénavant remise est à conserver, à chaque renouvellement d'adhésion il vous sera remis un timbre millésimé à apposer au verso de votre carte.

Ceux d'entre vous qui ne sont pas encore en possession du calendrier des sorties peuvent se le procurer auprès de Yves Leroy.

Il me reste à excuser les adhérents qui n'ont pas pu se libérer, en cause des obligations professionnelles ou familiales et aussi malheureusement, la maladie. Ils sont nombreux à n'avoir pas pu venir participer à cette assemblée.

Voilà, tout est dit, je déclare l'assemblée générale ouverte.

Tout d'abord il me faut évoquer un événement tragique, nous avons une pensée pour notre collègue Claude LECLERC disparu l'été dernier.

Maintenant revenons sur cette année 2017, une période chargée pour la Présidence.

Plusieurs actions importantes ont été engagées, déjà vous en avez pris connaissance lors de l'A.G. extraordinaire avec la modification des statuts, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg car l'autre partie concerne le règlement intérieur qui vient compléter ces statuts. De très nombreuses heures ont été consacrées à la rédaction de ces documents, qui je l'espère se révèleront être un investissement rentable dans le futur proche. L'objectif est de diminuer au maximum toutes les formalités administratives qui découlent du manque de stabilité des instances de la S.M.S. En 5 années de mandat, il m'a fallu à 5 reprises relancer la procédure de déclaration de modification de l'association auprès du département de la cohésion sociale et ensuite faire suivre toutes ces modifications au service des relations extérieures de Le Mans Métropole.

Rien n'est simple. Nous avons été informés par Le Mans Métropole, de la modification de l'adresse de notre siège social, sans changement physique nous sommes passés du 43 au 51 de la rue de l'Esterel. Outre le fait qu'il m'a fallu refaire tous les documents sur lesquels figurait notre adresse, mettre à jour le site, refaire nos cartes de visite, informer nos partenaires, il m'a fallu obtenir auprès de l'INSEE un nouveau certificat d'immatriculation, certificat indispensable pour régulariser notre situation auprès de la préfecture, de Le Mans Métropole et de la banque Postale ... 2 mois et demi de relances téléphoniques et de mails pour obtenir l'indispensable sésame. Pour finir, malgré notre demande de suivi de courrier au 51, la même boite à lettres que précédemment pour le 43, La Poste persistait, le 51 n'existait pas rue de l'Esterel ... c'est à décourager même les bonnes volontés.

Précédemment j'évoquais le changement qui concerne les cartes adhérent qui dorénavant sont à conserver d'un an sur l'autre, là aussi il a fallu consacrer beaucoup de temps pour en changer la présentation, avec à l'esprit l'idée de ne plus avoir au début de chaque année à refaire 100 cartes et de pouvoir dégager du temps et réaliser des économies en matière d'impression.

Du point de vue associatif, les indicateurs sont tous au vert vous pourrez en juger lors de la présentation du rapport moral puis, de celle du compte-rendu financier qui suivra.

Dans mon propos, j'ai mis l'accent sur la charge de travail qui pèse sur les épaules de la Présidence. Pour préparer ces 2 assemblées, il m'en a coûté une bonne semaine de travail aussi je vois d'un très bon œil la candidature d'Yves Leroy, au poste devenu vacant, de secrétaire. Yves, il te reste une semaine pour faire campagne.

L'instant est venu de conclure cette entrée en matière, je terminerai par les habituels remerciements, adressés à tous ceux d'entre vous qui à un moment ou à un autre, ont contribué à la réussite des activités de la Société Mycologique de la Sarthe.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2017

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral de la saison 2017

1 LES SORTIES

o 2 sorties adhérents :

- o 28 mai Arboretum du Tuffeau à St. Gervais-de-Vic
- 24 juin Forêt de Bercé, source de l'Hermitière
- o 24 septembre Forêt de Perseigne Aillières-Beauvoir
- o 5 novembre Forêt de Sillé-Le-Guillaume
- o 25 novembre Petit étang de Loudon _ Parigné-L'évêque

o <u>6 sorties publiques</u>:

- o 16 septembre Domaine de l'Arche de la Nature
- o 30 septembre Forêt de Sillé-Le-Guillaume
- o 8 octobre Forêt de Bercé Rond Wautot
- 14 octobre Forêt de Perseigne Aillières-Beauvoir
- o 29 octobre Forêt de la Petite-Charnie Grande Ligne
- 18 novembre Domaine de l'Arche de la Nature

o 5 sorties annexes et une animation :

- 16 avril Domaine de l'Arche de la Nature (Tenue d'un stand lors de la fête de la chasse à l'œuf)
- 7 octobre Forêt de Bercé Rond du Clos (Collaborateurs Bordeaux-Chesnel)
- o 11 octobre Domaine de l'Arche de la Nature (Centre Social Quartiers Le Mans Sud)
- o 20 octobre Forêt de Bercé Jupilles Générations Mouvements Château-du-Loir
- 25 octobre Forêt de Perseigne Générations mouvements Saint-Paterne
- 27 octobre Forêt de Perseigne Générations mouvements Neufchâtel-en-Saosnois

<u>Tenue de l'exposition mycologique annuelle</u> :

o 21 & 22 octobre La Chapelle-Saint-Aubin

2 RÉUNIONS

- o 1 réunion de préparation expo avec les adhérents
- o 1 réunion de bureau
- o 3 réunions de Conseil d'administration
- o 1 réunion Assemblée générale
- o 5 réunions, préparation et bilan, avec les élus de La Chapelle-Saint-Aubin

3 LES PERMANENCES DU LUNDI

Les permanences, au nombre de 9, ont été ouvertes du 18 septembre au 20 novembre, seulement 5 personnes se sont présentées pour faire identifier leurs récoltes.

4 <u>F.A.M.O.</u> (Fédération des associations mycologiques de l'Ouest)

L'assemblée générale s'est tenue à Mareuil-sur-Lay 85320 les 29 et 30 avril, 3 membres, Mathilde Guény, Jacqueline et André Février ont fait le déplacement.

5 LES ACTIVITÉS HORS DÉPARTEMENT

- 28 septembre au 1er octobre, Mycologiades Internationales de Bellême (61), M. Guény, S. Rondeau, J. Renaudin, F. Lépinay, Ch. Coupeau, F. Duvauchelle, A-M. Pou, C. Le Fur, L. Criscolo, E. Echevest, Y. Leroy et A. Février ont soit participé ou se sont déplacés dans le cadre de la visite de l'exposition.
- 8 au 14 novembre Journées Mycologiques de l'Estuaire à Saint-Sébastien-de-Piriac organisées par le Groupe Mycologique Nazairien, F. et J-C. Lépinay, S. Rondeau, J. Renaudin, J. et A. Février ont représenté la S.M.S.

6 OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

Nos sorties publiques paraissent dans le Guide Nature du Conseil Départemental, certaines dans celui de l'Arche de la Nature et sont également affichées sur son site. Nos manifestations et sorties sont annoncées chaque semaine dans InfoLocale Toutes nos activités sont consultables sur le site de la S.M.S.

https://societemycologiquedelasarthe.jimdo.com/

- Radio France BleuMaine, nous a sollicité pour une interview en studio, un second par téléphone et un reportage réalisé sur le site de l'Arche de la Nature.
- Les quotidiens Ouest-France et Le Maine Libre nous ont ouvert leurs colonnes locales à plusieurs reprises.

7 FESTIVITÉS

- o 31 janvier Conférence, vidéo projection,
- 26 novembre Repas de clôture de la saison mycologique à l'auberge des Blés d'Or à Ruaudin.

8 ACHAT DE MATERIEL

- 4 tables ont été achetées pour remplacer celles utilisées pour exposer les champignons lors des sorties publiques et adhérents.
- o Achat de l'édition 4 du guide des champignons de France et d'Europe G. Eyssartier.
- o Achat de l'indispensable guide du cueilleur de champignons G. Eyssartier.

9 BILAN MYCOLOGIQUE

Yves Leroy est dorénavant en charge de collecter les données de récolte et de documenter le fichier excel.

- o 365 espèces ont été recensées,
- o 208 ont été exposées lors de l'exposition,
- o selon les sorties entre 61 et 118 espèces ont été inventoriées
- o la fréquence globale est de 1085 (nombre total d'exemplaires recensés)

Cette documentation marque un progrès important dans la façon de documenter notre inventaire, mais il reste à être plus rigoureux, mieux organisé lors de la collecte d'informations lors des sorties mais aussi sur le plan personnel, car nombre d'espèces communes se retrouvent avec des fréquences anormalement basses : Agaricus xanthodermus, Macrolepiota procera ... !

10 EFFECTIF ADHÉRENTS

- o au 31 décembre 2016 : 85
- o au 21 décembre 2017 : 100
- o en 2017 nous avons enregistré 22 nouveaux adhérents
- o adhérents actifs ou passifs, conjoints, représentent ... 130 personnes.

11 DÉMISSION

- Nous avons enregistré la démission de la secrétaire Nicole Bruneau, qui après presque 3 années de service a fait part de sa volonté de quitter la fonction.
- Par décision du bureau, Yves Leroy a été coopté dans le poste en attendant les prochaines élections du 5 mars prochain.

12. BULLETIN

L'année 2017 n'a pas vu la parution du n° 63, sont en cause :

- o une charge trop lourde pour une seule personne
 - o Photographies, microscopie, rédaction des articles, mise en page
 - o Trop de temps à consacrer ... 1 mois de travail minimum!
- Une incertitude quant à l'intérêt porté par les lecteurs potentiels à cette publication : l'enquête parue dans le bulletin 62 n'a engendré que 12 retours pour 110 bulletins distribués
- A noter : quelques membres ont manifesté le souhait de voir la parution du bulletin se poursuivre. Le Président répond qu'il n'accepte plus d'avoir à supporter à lui seul cette charge, sa question : « Qui veut bien contribuer à la rédaction des articles » reste sans réponse. Il n'y aura donc pas de bulletin en 2018.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

4. Rapport financier

COMPTABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE ANNÉE 2017

RECETTES			DEPENSES			
Subventions	municip.	100,00€	Charges locatives			103,52€
	départem.		Cotisations			204,00€
	autres		Assurance			294,96€
Cotisations		1 531,00 €	Publication	impression		88,40€
				envoi		
Collectes	sorties	380,00€	Matériel	Livres		
	ехро	56,20€		Autre		169,96 €
Dons	militants	3572,44 €	Déplacements			3572,44 €
	Assoc.	529,00€		Autres		
	autres		Courrier /	Télécommunicat		
						61,32 €
Autres prod.	Vente	180,00€	Papeterie/ Bureau			80,88€
	Prestations					
			Frais bancaires			36,50€
			Frais de réception	AG/gal. Rep. clôt		796,15 €
			Exposition			137,48€
			Virement interne			500,00€
	S/TOTAUX	6348,64 €			Total	6045,61 €
Virement	interne	500,00€			TOLAI	0043,01€
Produits	financiers	53,03 €			Résult. 2017	+ 856,06€
FIOUUILS	illaliciers	55,05 €			nesuit. 2017	+ 630,00€
	TOTAUX	6901,67 €				6901,67 €

BILAN 2017

ACTIF			PASSIF			
	Compte-chèque	es 990,53€		Bilan 2	2016	7 528,70 €
	Livret Epargne	7394,23 €		Résult	at 2017	856,06€
TOTAUX		8384,76 €				8384,76€

5. Approbation des comptes 2017

Les vérificateurs aux comptes, Mesdames GUÉNY et VIVET, déclarent qu'elles n'ont relevé aucune anomalie, que la présentation comptable est en tous points fidèle à la liste des pièces examinées et que la présentation comptable n'appelle aucun commentaire de leur part, et justifie leur demande de quitus aux trésoriers.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

6. Budget prévisionnel 2018

	BUDGET PREVISIONNEL 2018 SOCIETE MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE			
PRODUIT	ΓS.		CHARGES	
Subvention mu	ınicipale	100,00€	Charges local	110,00 €
Subvention dé	partementale		Exposition	200,00€
Cotisations		1 300,00 €	Cotisations organismes	220,00€
			Matériel	600,00€
Collectes non-	adhérents	300,00€	Assurance	300,00 €
Dons Exposition	on		Publication	
Dons Associa	itions	450,00€	Déplacements militants	3 600,00 €
Dons militants		3 600,00 €	Courrier / télécommunications	20,00 €
Autres dons			Frais bancaires	40,00 €
			Frais de réception /AG	800,00€
			Papeterie /bureau	60,00€
S/TOTAL				
Produits finance		50,00 €		
Produits autre	s(vente)	100,00€		
TOTAL		5 950 €	TOTAL	5 950 €

Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

7. Election du tiers renouvelable

Tiers sortant:

Année 2018

Liliane LECLERCQ	Josette ALASSŒUR	Nicole BRUNEAU
Christian POHU	Alain FLOQUART	

Nicole Bruneau est démissionnaire, Liliane Leclercq ne se représente pas, Josette ALASSŒUR, Christian POHU et Alain FLOQUART renouvellent leur candidature.

2 nouvelles candidatures sont déclarées, celles de Nicole MEIGNANT et d'Alain CHALOT.

Bulletin de vote:

Josette ALASSŒUR	Alain FLOQUART	Alain CHALOT
Christian POHU	Nicole MEIGNANT	

44 membres ont émargé la feuille de présence, 3 membres ont donné des pouvoirs

Nombre de votes : 47 Suffrages exprimés : 47

Tous les candidats ont été élus :

Josette ALASSŒUR - 46 voix	Alain FLOQUART – 47 voix	Alain CHALOT – 46 voix
Christian POHU – 47 voix	Nicole MEIGNANT – 47 voix	

8. Adoption du règlement intérieur

Le président a présenté le projet de règlement intérieur en explicitant point par point les différents articles.

Les membres n'ont pas formulé de remarques particulières, par un vote à main levée, le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

9. Vote du montant de la cotisation annuelle

BARÊME DES COTISATIONS 2019

Cotisation individuelle:
Cotisation couple / famille:
Cotisation étudiant: > 18 ans:
Cotisation jeune: 16 < Age < 18 ans:
5 €
Cotisation jeune – de 16 ans:
gratuité

Cas particuliers seront soumis au C.A.

Suite à différents échanges et au vote qui a suivi, le barême des cotisations 2019 a été adopté à la majorité des membres présents ou représentés (27 voix pour, 20 contre).

10. Calendrier des activités 2018

DATES et LIEUX	RASSEMBLEMENT	RESPONSABLES
Vendredi 26 janvier Vidéo conférence galette	Maison Edith Piaf Salle n° 2 13 h 30 à 18 h 00	Y. Leroy A. Février F. Lépinay
Mardi 27 février Assemblée générale	Maison de quartier Edith Piaf salle n°2 13 h 30 à 18 h 00	Y. Leroy A. Février F. Lépinay
Lundi 5 mars Conseil d'administration	Maison de quartier Edith Piaf salle n°2 14 h 15 à 17 h 30	Y. Leroy A. Février
22 au 24 mars Formation F.A.M.O.	Pont-Réan 35580 Stage microscopie	F. Lépinay Y. Leroy E. Echevest
Week-end 14 & 15 avril Assemblée générale F.A.M.O.	Ploemeur 56270 10 h 00 rdv Lann er Roch 56270 Ploemeur	A. et J. Février Y. Leroy
Dimanche 27 mai 	Sortie de printemps 10 h 00	A. Février Y. Leroy
Samedi 23 juin Forêt de	Sortie de printemps 10 h 00 Forêt de	A. Février Y. Leroy
Samedi 15 septembre Domaine de l'Arche de la Nature	à 13 h 30 au parking des Granges, le long de la route de l'Epau	
Lundi 17 septembre Conseil d'administration	Maison de quartier Edith Piaf Salle n° 2 14 h 15 – 16 h 00	A. Février Y. Leroy
Lundi 17 septembre	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Dimanche 23 septembre Forêt de Perseigne	Sortie réservée aux adhérents 10 h 00 Place de l'église Aillières-Beauvoir 72600	A. Février Y. Leroy
Lundi 24 septembre	16 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Lundi 24 au samedi 29 septembre	Congrès de la Société mycologique de France Métabief 25370	
Dimanche 30 septembre Forêt de Sillé-le-Guillaume	9 h 00 au parking du Lac à Sillé-le-Guillaume 72140 (sortie publique)	
Lundi 1 octobre	16 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy

Mardi 2 octobre Préparation exposition	Maison de quartier Edith Piaf salle n° 1 Réunion adhérents 14 h 15 – 17 h 30	A. Février Y. Leroy
Jeudi 4 au Dimanche 7 octobre	Mycologiades internationales de Bellême	
Dimanche 7 octobre Forêt de Bercé	8 h 45 sur la place principale à Jupilles, 72500 (sortie publique)	
Lundi 8 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Vendredi 12 octobre Chapelle St-Aubin	Réunion préparation expo 9 h 30 salle des fêtes Attente de confirmation	
Samedi 13 octobre Forêt de Perseigne	14 h 15 place de l'église Aillières-Beauvoir 72600 (sortie publique)	
Dimanche 14 octobre Ruaudin	Espaces naturels ruaudinois Animation d'un stand H	
Dimanche 14 octobre Forêt de Bercé	La Salamandre sur la place principale à Jupilles, 72500	A. Février
Lundi 15 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Jeudi 18 octobre Chapelle-Saint-Aubin	Préparation salle exposition	
Vendredi 19 octobre Forêt de Bercé	Génération Mouvement 14 H 00 Parking salle des fêtes Jupilles	::
Samedi 20 octobre LA CHAPELLE ST AUBIN Centre Socioculturel St. Christophe Dimanche 21 octobre	Exposition mycologique, (14h-18h) Exposition mycologique, (10h-12h30 14h-18h)	
Lundi 22 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Mercredi 24 octobre Forêt de Perseigne	Génération Mouvement 9 H 00	A. Février
Vendredi 26 octobre Forêt de Perseigne	Génération Mouvement 14 H 00	A. Février
Dimanche 28 octobre Forêt de la Petite Charnie	8 h 45 place de l'église à Saint-Symphorien (sortie publique)	

Lundi 29 octobre	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Mercredi 31 octobre Forêt de Perseigne	Office de tourisme de Mamers et du Saosnois 14 H 00 Belvédère de Perseigne	A. Février
Dimanche 4 novembre Forêt de Sillé	Sortie réservée aux adhérents 10 h 00 au parking du Lac à Sillé-le-Guillaume	A. Février Y. Leroy
Lundi 5 novembre	16 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Week-end 10 & 11 novembre Pas de sortie	Session mycologique de PIRIAC du 7 au 13 : absents :	F. Lépinay A. Février
Lundi 12 novembre	Pas de permanence	
Samedi 17 novembre Arche de la Nature	à 13 h 30 au parking des Granges, le long de la route de l'Épau	
Lundi 19 novembre	15 h 00 Permanence accueil du public	Y. Leroy
Samedi 24 novembre 	Sortie réservée aux adhérents 13 h 30	A. Février Y. Leroy
Dimanche 25 novembre Repas de fin d'année	Auberge des Blés d'Or à Ruaudin	A. Février Y. Leroy
Lundi 26 novembre Conseil d'administration	Maison Edith Piaf salle n°2 14 h 15 – 17 h 30 Bilan saison mycologique + ordre du jour	A. Février Y. Leroy

11. Questions diverses

Aucune question n'ayant été transmise au Président, la séance est levée.

Le Président André FEVRIER Le secrétaire de séance Yves LEROY

Siège social : Maison de l'Eau Porte n° 2 51 rue de l'Esterel 72100 LE MANS https://societemycologiquedelasarthe.jimdo.com/